

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : En application de la loi 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques afférents aux dites marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.

FACTURE

MABIBA®

15 RUE DE LA REPUBLIQUE

82000 MONTAUBAN

Tél : 06 52 73 35 37

SIREN : 914 321807 Le

M Netage et Services - Doit

RÈGLEMENT Cathors ÉCHÉANCE

**Notre
N° TVA**

Votre
N° TVA

sacchetto	1
	93,60

	TOTAL H.T.	% T.V.A.	TOTAL T.V.A.	TOTAL T.T.C.
7800			1560	93,60

Conformément à l'Art. D.441-5, le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au 12ème alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros.